

# *info* ONDRES

Magazine d'informations municipales

*Avril 2009 • N° 32*



## À LA UNE

- Le **budget prévisionnel** 2009
- Tous au **Festi'Mai**

## SOMMAIRE

3. Editorial
4. **Mairie** ■  
Délibérations du Conseil Municipal
5. Réunion Publique
6. État des travaux  
Bilan de la Tempête
7. Navette Parking  
Le site internet de la Mairie
8. À propos des antennes relais  
installées à Ondres  
Emplois saisonniers
9. CCAS  
Prévention chiens dangereux
10. **Communauté de Communes** ■  
Tourisme Durable
11. **Vie Locale** ■  
Battucada  
Centre de Loisirs  
Concert Paul Collins
12. Course ELA  
Sur le chemin de l'école  
Los Pescadous
13. U.S LARRENDART  
Cérémonie commémorative  
Concours des Maisons Fleuries
14. L'Actualité du Foyer  
Paris-Pékin à Vélo 2008
15. **Culture** ■  
Le gascon en partage  
La chorale des Esclatats
16. Les RDV de Capranie  
Festi'Mai 2009
17. La bibliothèque
18. **Agenda** ■
19. **Informations pratiques** ■
20. **Inondations** ■

## MAIRIE

2189, Av. du 11 Novembre 1918  
40440 - Ondres  
De 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00

Tel : 05 59 45 30 06

Fax : 05 59 45 22 20

Mail : [contact@ville-ondres.fr](mailto:contact@ville-ondres.fr)



Ce bulletin est imprimé sur du papier 100% recyclé conforme à l'éco label européen.

L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert.

Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.

La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à [contact@ville-ondres.fr](mailto:contact@ville-ondres.fr), nous les publierons en Une.

## Les communes abandonnées



Je n'irai pas par quatre chemins en ces quelques lignes et je poserai deux questions :

Les collectivités locales subiront-elles longtemps les incohérences, le désengagement ou encore les carences d'un État aux abois ? Les collectivités locales trouveront-elles en leur sein les moyens de résister et de pratiquer la politique de proximité qu'attendent nos citoyens ?

À la première question, bien sûr la réponse sera négative. Il n'est qu'à regarder les premiers budgets communaux et les impôts locaux qui augmentent à peu près partout (ceux qui ne s'y sont pas résolus cette année seront inévitablement contraints de recourir à l'augmentation dès l'année prochaine !) Ondres bien sûr n'aura pas échappé à la sentence.

Mais aujourd'hui l'objet de mon courroux se porte sur la politique d'action sociale que nous voulons mener. Tout le service d'aide-ménagère est menacé de transfert au privé, faute d'un agrément hypothétique. Notre Centre Communal d'Action Sociale a bien sûr déposé un dossier complexe pour obtenir ce fameux agrément. Avis favorable de la commune, avis favorable du Conseil Général... et in fine avis défavorable de la commission régionale réunie à cet effet, le C.R.O.S.M.S. Je passerai sur les raisons invoquées, la principale, voire la seule, étant l'absence de Centre Intercommunal d'Action Sociale ! Voilà comment par une décision technocratique, tout un service se trouve menacé. « Qu'importe le flacon pourvu que l'état ait son ivresse ! »

Il faudra dès lors se battre et trouver en notre sein toutes solutions. Nous avons, avec nos seuls moyens, créé une Maison de la Petite Enfance... Nous saurons trouver le contre pied d'une décision inique. Le législateur a, en son temps, permis de créer les Communautés de Communes, c'était pour accroître la territorialité et aller vers plus de solidarité, de cohérence, de partage, en un mot d'efficacité. La Communauté de Communes du Seignanx existe, elle a dans ses statuts la compétence pour créer un C.I.A.S. Je le dis sans détour, faisons fi des égoïsmes, et des arrières-pensées, revenons à la raison solidaire. C'est ce que nous demandons avec insistance à Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

Les statuts prévoient aussi d'autres possibilités pour permettre à la Communauté, par un partage bien compris, d'accroître ses moyens, il s'agit de la TPU (Taxe Professionnelle Unique). La mutualisation de cette taxe permettra aussi d'augmenter la dotation versée par l'État à la Communauté du Seignanx. Ce sont ces moyens supplémentaires qui permettront de développer notre territoire et Ondres en particulier. Partager des recettes et mutualiser des dépenses, c'est ce qu'avaient compris les élus d'Ondres en transférant hier la compétence économique à la Communauté de Communes. Je reconnais qu'il y a des réticences, des divergences concernant cette volonté d'avancer ensemble.

Mais en démocratie, les majorités ne sont-elles pas là pour les trancher ?

**Bernard CORRIHONS**

Maire

## Les délibérations du Conseil Municipal du 16 mars 2009

Lors de ce conseil, les élus ont adopté à 22 voix contre 3 le budget prévisionnel 2009.  
L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie.

### 2009, un budget contraint mais volontaire.

Le budget 2009 est fortement contraint par les aléas économiques et climatiques. Il traduit cependant la volonté des élus d'améliorer les services rendus aux Ondrais et donc leur bien-être. Le montant total du budget prévisionnel s'élève à 7 284 388 € dont 4 336 057 € en fonctionnement et 2 948 331 € en investissement.

### Côté Recettes : Une augmentation des impôts locaux nécessaire



Les impôts locaux sont la principale source de financement à Ondres (35 %) comme dans toutes les communes. Ces impôts sont prélevés sur les ménages (Taxes d'habitation, foncière bâti et non-bâti, soit 1 680 000 €), sur les entreprises (essentiellement la Taxe Professionnelle, soit 320 000 €), à l'occasion de ventes de biens immobiliers (Droits de mutation estimé à 20 000 €, taxe sur les terrains devenus constructibles 10 000 €) et sur les touristes (Taxe de Séjour, soit 100 000 €). Du fait de la faible présence d'entreprises sur la commune, la Taxe Professionnelle rapporte très peu. Avec la crise de l'immobilier, les ventes de biens immobiliers ont chuté depuis 6 mois, ce qui va engendrer une perte de 90 000 € de recettes. Ainsi, pour maintenir le même niveau de recettes locales qu'en 2008, la raison nous contraint à augmenter de 9,5 % les taux des impôts locaux.

Jusqu'à présent, les dotations de l'État (30 % en 2009) augmentaient en fonction de l'inflation et du nombre d'habitants. Mais l'État, toujours à la recherche d'économies, vient de revoir ses modalités de calcul pour l'attribution de ces dotations aux communes. Ainsi, en 2009 à Ondres, ces dotations augmenteront moins que prévu.

Le recours à l'emprunt, pour financer les investissements en cours et ceux prévus en 2009, sera limité à 1 550 000 € afin de maîtriser la dette de la commune. Elle représentera au total près de 1 200 € par habitant (ce qui correspond à la moyenne des communes de notre taille).

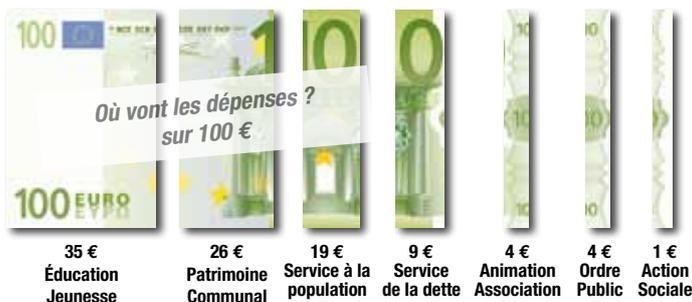
Les produits des services et domaines fournissent une recette complémentaire à la commune (7 %). Il s'agit des encaissements liés aux locations de salles, aux services et aux coupes de bois. Malheureusement, du fait de la tempête Klaus, l'O.N.F. nous demande de ne plus vendre de pins sur pied pendant quelques années. Cela représente un manque à gagner de 70 000 € par rapport à 2008.

### Pourquoi augmenter les impôts locaux

Jusqu'à présent à Ondres, le niveau moyen des impôts payés par les ménages se situait au niveau de la moyenne départementale et de celui de nos plus proches voisins. Les taux de ces impôts locaux n'ont pas augmenté depuis 7 ans. Pour financer les nouveaux équipements et services comme la Maison de la Petite Enfance, l'équipe municipale avait pu compter sur la vente de terrains, la coupe de pins ou la mise en place des droits de mutation. Mais aujourd'hui, du fait des aléas économiques et climatiques, c'est au total 160 000 € de recettes qui ont disparu par rapport au budget 2008 et plus 50 000 € de dépenses (hors dépenses de personnel) qui se sont ajoutés suite à la tempête. Dans le même temps, la politique d'amélioration des services rendus à la population initiée en 2008, doit être poursuivie cette année. En 2009, 500 000 € seront consacrés aux différents travaux de la mairie, du parking de la plage et de la voirie.

Nous avons conscience, qu'en cette période de crise économique, le moment choisi pour cette augmentation des impôts locaux n'est pas le meilleur. Mais, rappelons que même avec cette augmentation, à Ondres, le niveau des impôts reste dans la moyenne du département. Enfin, rappelons que ces impôts locaux, calculés en fonction de la taille du logement sont d'une certaine manière progressifs et que les plus démunis d'entre nous bénéficient d'exonérations.

## Côté Dépenses: Priorités aux Services à la population.



En 2009, 35 % des dépenses seront consacrées à **l'éducation et la jeunesse**. Cette part importante des dépenses s'explique par la volonté que nous avons de fournir un service municipal de qualité aussi bien aux « tout-petits » avec la Maison de la Petite Enfance qu'aux plus grands avec les différents espaces d'accueil du Centre de Loisirs. L'année 2009 sera marquée par l'entrée en fonctionnement du nouveau restaurant scolaire à l'école élémentaire. Ce nouveau bâtiment éco-responsable permettra de mieux respecter le rythme de vie des enfants. Les élèves bénéficieront aussi d'une nouvelle salle d'activités dans ce local.

Un effort conséquent (26 %) sera réalisé au profit du **patrimoine communal**. Nous avons décidé d'un plan pluri-annuel d'amélioration de la voirie pour un montant annuel de 200 000 €. Les travaux d'aménagements à la plage seront réalisés avant le début de la saison touristique. À l'automne, les services techniques et la police municipale prendront possession de leurs nouveaux locaux dans l'actuelle « maison Béquité ». Les espaces rendus disponibles au sein de la mairie vont permettre une organisation optimale du travail des employés municipaux et donc de meilleurs services rendus aux administrés.

3<sup>e</sup> poste de dépenses (19 %), **les services à la population**. Lors des dernières années les recrutements de personnels ont été importants afin d'améliorer le service rendu aux ondras. Chacun a pu en mesurer les résultats tant au niveau de l'embellissement de la ville qu'au niveau des services administratifs. Cet été, grâce à la navette que nous allons mettre en place, l'accès à la plage sera simplifié et les nuisances limitées.

9 % des dépenses pour rembourser **la dette**. Cette part limitée des dépenses est liée à la maîtrise de la dette déjà évoquée. Cela nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

4 % consacré à **l'animation de la commune et aux associations**. Les subventions aux associations représentent 30 € par habitant. Ce montant peut paraître limité, cependant, les salles Capranie et Larrendart qui sont venues s'ajouter aux autres équipements municipaux fournissent des outils mis à la disposition des associations pour leur permettre de mieux vivre et d'animer la commune.

4 % du budget **pour l'ordre public**. Ces dépenses sont principalement liées à l'emploi de trois policiers municipaux à plein-temps et au coût de la surveillance de la plage l'été.

1 % consacré à **la subvention du CCAS**. Le Centre Communal d'Action Sociale bénéficie de subventions du département ou de l'État car l'action sociale relève de leurs compétences. Donc les dépenses de la commune en matière sociale sont faibles. Cependant, compte tenu du désengagement de l'État et des difficultés croissantes de certains Ondrais cette part du budget est sans doute insuffisante. L'avènement d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale, permettra d'améliorer les services rendus.

### En conclusion

*Vous l'aurez compris, entre certaines recettes en baisse, la nécessité d'économiser et des dépenses supplémentaires souhaitées par tous afin d'améliorer le quotidien de chacun, les choix que nous avons réalisés sont lourds de sens.*

*Si nous pouvons nous réjouir d'apporter des équipements et services nouveaux, il est difficile d'être satisfaits par l'augmentation des impôts locaux. Nous le répétons donc encore une fois, il n'y aura de réel salut pour les finances communales qu'en développant l'intercommunalité, l'activité économique et touristique.*

*À Ondres en confiant totalement la compétence économique (et les recettes de Taxe Professionnelle) à la Communauté de Communes, nous avons fait depuis longtemps le choix de la mutualisation intercommunale. Nous souhaitons, ardemment que les autres communes du Seignanx en fassent autant. En ce qui concerne le développement économique, que nous gérons en partenariat avec la Communauté de Communes et le Conseil Général, notre exigence en matière de Développement Durable est forte. Nous ne voulons surtout pas sacrifier notre cadre de vie à cet impératif.*

*Pour ces différents projets, l'année 2009 sera décisive. ■*

## Réunion Publique

Au printemps dernier, vous avez, par votre vote, décidé de m'accorder votre confiance pour six nouvelles années. Aujourd'hui, après une année de mandat, je vous propose de venir échanger avec mon équipe, à propos des projets qui sont en train de voir le jour en 2009.

**Mardi 5 mai à 18h00 à la Salle Capranie**

# Où en sont les travaux en cours

dans la commune ?

## Le réfectoire école élémentaire



Les travaux ont subi un retard d'environ 1 mois et demi à 2 mois en raison des caprices de la météo (tempête, inondations, neige,...). À ce jour, les charpentiers couvrent le bâtiment: charpente, couverture, zinguerie, étanchéité et pose des menuiseries extérieures. Nous espérons toujours pouvoir ouvrir le restaurant à la rentrée prochaine.

## ROUTE DE SAINT-MARTIN

### La voirie

Pour en terminer avec ce secteur, nous avons sollicité les services de la DDE pour réaliser un projet d'aménagement sécuritaire entre la nationale et la voie communale de Tambourin. Ces aménagements porteront sur la réalisation d'un passage surélevé au niveau du carrefour du chemin de Tambourin, l'aménagement de trottoirs et du carrefour de la Mairie (accès Église) prenant en compte les normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et la mise en place de mobilier urbain sur le carrefour de la Mairie. Ces dossiers seront soumis à l'approbation du Conseil Municipal courant 2009, en vue d'une réalisation durant le premier semestre 2010.

## L'enfouissement des réseaux aériens

Dans la foulée des travaux d'assainissement, l'entreprise ETDE réalise des travaux d'enfouissement de réseaux (EDF, Éclairage public, France Télécom) entre la nationale et la voie communale de l'Arriou. Ces travaux sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du SYDEC, le montant de la participation communale s'élève à 65 000 € environ. Ils vont permettre de sécuriser ces réseaux et d'améliorer l'aspect visuel de ce secteur urbain.



## L'assainissement

L'état d'avancement des travaux d'assainissement est conforme au planning prévisionnel. Les travaux d'assainissement du chemin de Rappetout sont terminés. Douze familles pourront désormais bénéficier d'un raccordement à l'assainissement collectif. Les travaux du secteur compris entre la nationale et le chemin de Tambourin sont terminés. Ce tronçon a pu être à nouveau ouvert à la circulation des véhicules légers, depuis la fin des vacances de Pâques.

La circulation sur la route de Saint Martin, de la rue de Tambourin jusqu'à l'autoroute, sera réglementée et réglée par feux tricolores et par demi-chaussée pendant plusieurs semaines. ■

## Le bilan de la tempête Klaus

Elle a traversé la commune en une seule nuit, mais les traumatismes causés par la tempête Klaus resteront visibles pendant plusieurs mois voire plusieurs années. C'est la forêt qui a le plus souffert. Sans connaître les terribles dégâts de la Haute Lande, de nombreux pins sont tombés dans la forêt communale. L'O.N.F. qui la gère mettra plusieurs mois à évacuer les arbres tombés ou menaçants. Pendant au moins trois ans, l'O.N.F. nous demande de ne pas vendre de bois ce qui représente un manque à gagner de 70 000 € par an.

De nombreux pins sont tombés dans les espaces publics en particulier dans le parc de Dous Maynadyes. Faire enlever tous ces arbres et abattre ceux qui sont dangereux va coûter au moins 30 000 € à la commune.

Par ailleurs les dégâts causés aux bâtiments communaux, en particulier à Larrendart et au toit de l'Église, ont nécessité des travaux pour un montant de 20 000 €.

Ce bilan strictement financier ne mesure pas la peine que nous avons tous à contempler notre forêt clairsemée. Et heureusement, notre commune n'a pas eu à déplorer de décès ou de blessé. Donc le temps fera son œuvre et nous retrouverons dans quelques années le plaisir des promenades dans une forêt régénérée. ■



# Oublions la voiture

pour aller à la plage cet été



Favoriser le développement d'un Tourisme Durable à Ondres est une des priorités de l'actuelle municipalité. Cette nouvelle approche du tourisme permet de mieux accueillir les touristes tout en respectant et valorisant notre patrimoine naturel. Et surtout ce développement touristique bénéficie aux Ondrais grâce aux emplois créés, aux aménagements et services nouveaux engendrés.

Avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement, nous travaillons à l'élaboration d'un programme global d'aménagement du secteur plage que nous pourrions vous proposer en fin d'année.

Avec l'aide du Conseil Général des Landes, nous travaillons à un projet d'hébergement touristique qualitatif et surtout respectueux de l'environnement. Mais dès l'été 2009, nous allons poser à la plage les premières pierres de cet ambitieux projet pour Ondres. L'objectif principal, cet été, est donc de limiter de manière importante les déplacements automobiles vers la plage en proposant des services alternatifs à la voiture.

Deux mesures principales vont voir le jour.

Pendant les mois de juillet et août, la commune va mettre en place deux navettes qui permettront de se rendre en bus à la plage. Ces navettes seront :

- **Gratuites**
- **Rapides (5 mn pour aller du stade à la plage) et fréquentes (toutes les 10mn)**
- **Accessibles avec du matériel de plage ou de surf**
- **Maniables, bus d'une trentaine de places**
- **Une tête de ligne au bourg (parking maternelle)**
- **Une tête de ligne au stade**
- **Arrêts: Parking maternelle, Poste, Stade, Chemin de Pip, Impasse de la montagne, Plage.**

Le parking de la plage, lui, va connaître des premiers aménagements qui vont permettre de mieux accueillir les cyclistes et les navettes. La partie nord du parking va être réservée aux navettes et aux deux roues.

Ainsi :

- **La piste cyclable sera prolongée de l'entrée du parking jusqu'au parc à vélos.**
- **La taille du parc de stationnement des vélos sera doublée.**
- **Un parc de stationnement sera spécifiquement dédié aux motos et scooters.**
- **Les navettes circuleront facilement et rapidement sur le parking.**
- **La montée et la descente des navettes s'effectueront en toute sécurité.**

En complément de ces nouveaux équipements, la commune va améliorer l'aménagement paysager de ces différents espaces. Les élèves de CM2 travaillent à une signalétique incitant au respect des espaces dunaires. Enfin, la Webcam testée lors de la saison passée sera pérennisée et améliorée pour que l'état de la mer soit visible depuis chez vous sur le site Internet de la mairie ou de l'Office de Tourisme.

Ces aménagements souhaités par les touristes mais surtout par les Ondrais vont permettre à tous d'accéder plus facilement à la plage, de ne pas passer 20 minutes à chercher une place de stationnement et pour, finalement, se garer illégalement. Le risque de contravention ou d'effraction aura donc disparu. Aller à la plage redeviendra un plaisir.

En attendant des aménagements futurs plus conséquents, la municipalité a fait le choix de ces équipements dès cet été. Compte tenu de l'augmentation de la fréquentation de la plage lors des dernières saisons, il y avait urgence. À l'instar du Pédibus pour aller à l'école, ces choix ont été guidés par la volonté qui nous anime de favoriser un développement durable à Ondres.

**Les navettes qui profiteront largement aux Ondrais seront financées grâce à la taxe de séjour versée par les touristes. Preuve supplémentaire que le Tourisme représente bien une opportunité et non une contrainte pour notre commune. Cet été, nous en sommes certains, nous vivrons mieux à la plage d'Ondres que nous apprécions tous. ■**

## Le site Internet de la Mairie

Afin de rendre de meilleurs services, le site Internet de la Mairie va évoluer tout au long de l'année 2009. Les premières modifications concernent sa présentation. En le visitant à l'adresse suivante, vous constaterez qu'il est

désormais plus clair, plus dynamique, plus convivial. En cours d'année son contenu va être étoffé et de nouveaux services seront rendus en ligne. [www.ville-ondres.fr](http://www.ville-ondres.fr) ■

# À propos des **antennes relais** installées à Ondres



Tant au niveau national, qu'au niveau de l'agglomération bayonnaise, depuis quelques mois, les antennes relais de téléphonie mobile suscitent des interrogations. Il en va de même à Ondres, puisque nous avons des antennes relais installées au sommet du château d'eau. Afin que tous les Ondrais bénéficient d'une information juste, il m'est apparu évident de rappeler quelques faits.

Sur notre château d'eau sont installées depuis une douzaine d'années 3 antennes relais appartenant aux trois opérateurs de téléphonie mobile que sont Orange, SFR et Bouygues Telecom. L'État impose aux communes d'accueillir ces antennes afin de couvrir l'ensemble du territoire français. À l'origine, le souhait des opérateurs était de s'implanter sur des points hauts. Il y a 12 ans, le risque potentiel des ondes émises par ces antennes étant parfaitement inconnu, les élus d'alors ont signé des contrats avec les opérateurs permettant l'installation de ces antennes au sommet du château d'eau.

Au début des années 2000, des premiers doutes sont apparus quant à la nocivité de ces ondes. Avec l'ensemble des élus, j'ai commencé à me préoccuper de ce dossier. En 2003, l'Association des Parents d'Élèves m'avait fait part de ses inquiétudes. J'ai donc commandé, cette année-là une étude à l'APAVE (organisme de mesures indépendant), afin

de connaître l'intensité des ondes émises autour du château d'eau et en particulier dans la cour de l'école. L'APAVE avait rassuré les parents d'élèves au cours d'une réunion publique en indiquant que le niveau d'émission était très inférieur aux normes admises. La cour de l'école élémentaire, au pied du château d'eau, était même préservée car les ondes étaient diffusées au-delà.

Depuis le début de l'année scolaire, des parents d'élèves s'inquiètent à nouveau. Même si pour l'instant aucune étude scientifique ne prouve ni la dangerosité, ni l'innocuité de ces antennes relais, j'ai commandé à l'APAVE une nouvelle mesure de l'intensité des ondes émises. Ces mesures font apparaître dans la cour de l'école élémentaire un niveau d'émission maximal de 0,28 Volt/mètre. Je rappelle pour informations que la norme française la plus contraignante est fixée à 28 V/m, la norme européenne à 41 V/m et que les associations qui militent contre les antennes relais revendiquent leur démontage au-delà de 3 V/m. J'ai déjà communiqué ces résultats à l'association des parents d'élèves en Conseil d'École. Les détails de cette étude sont disponibles en Mairie.

Enfin, depuis plusieurs mois, afin d'appliquer le principe de précaution, nous réfléchissons à l'installation dans un autre lieu de ces antennes. Cependant, nous ne pouvons pas dénoncer du jour au lendemain les contrats signés avec les opérateurs. Il nous faut à la fin de chaque contrat proposer une alternative à l'opérateur.

Le bien-être des élèves comme celui de l'ensemble des Ondrais est, bien entendu, la priorité des priorités. Dans ce domaine, il ne peut y avoir de débat et encore moins de polémique. Cependant, quand il s'agit de mettre en œuvre des mesures de précaution, il ne faut pas oublier le temps de la réflexion et de la concertation avant celui de l'action. ■

**Bernard CORRIHONS**

## Emplois **Saisonniers**

L'été approche, les premiers touristes sont déjà là pour profiter des premiers beaux jours d'avril. La commune recrute déjà ses employés saisonniers. Comme les années précédentes, nous emploierons 5 jeunes Ondrais aux services techniques et un auxiliaire de Police Municipale pendant les deux mois d'été.

Les hébergeurs Ondrais, sont eux aussi en quête de plusieurs dizaines d'employés saisonniers. À compétence et motivation égales, leur préférence va bien sûr aux jeunes de la commune. N'hésitez pas à leur proposer votre candidature. ■

# Le Centre Communal d'Action Sociale n'obtient pas son agrément CROSMS

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social de la commune. Bien qu'ayant un statut d'établissement public administratif doté d'une autonomie juridique et financière, le CCAS est largement subventionné par la commune.

Face aux évolutions démographiques, un des enjeux majeurs du CCAS est de répondre au plus juste aux besoins croissants d'accompagnement des personnes âgées de plus en plus dépendantes et des personnes en situation de handicap.

À ce jour, à Ondres, 75 personnes bénéficient de ce service d'accompagnement (aide ménagère, auxiliaire de vie, garde), service assuré par 13 personnes qualifiées.

Notre agrément arrivant à échéance fin 2008, nous avons déposé un dossier afin de justifier de la qualité des services rendus et d'annoncer des axes d'amélioration (nouveaux services) afin d'obtenir un nouvel agrément qualité. Le C.R.O.S.M.S vient de donner un avis défavorable à notre dossier. Pourquoi? Certes le CCAS rend un service de qualité mais...

c'est un trop petit service. Petit service peut-être mais service public. Les entreprises privées, donc à but lucratif, fleurissent sur le marché et prendront vite la place du CCAS.

Devons-nous nous résigner? Non. Le développement de nos services passera obligatoirement par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale). Sur les huit communes de Seignanx, seul le plus grand des CCAS bénéficie d'un agrément, les sept autres fonctionnent avec dérogation. Depuis plusieurs années nous demandons avec d'autres communes qu'un CIAS soit créé. Les besoins d'une personne âgée sont identiques quelle que soit la commune où elle vit, les réponses doivent être les mêmes. Dans ce domaine en particulier, la mutualisation des moyens et des compétences nous semble indispensable. Nous continuerons donc à utiliser tous les moyens en notre possession pour que la Communauté des Communes crée ce CIAS à huit communes.

C'est notre façon de nous battre pour sauver le Service Public. ■

## Prévention concernant les chiens dangereux

Le dispositif législatif visant à la prévention et à la protection des personnes, contre les chiens dangereux a été récemment renforcé.

### 1- Les principales dispositions de la loi sont les suivantes:

#### • Dispositions relatives aux chiens de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie:

Les propriétaires de chiens de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> catégorie, doivent être titulaires d'une attestation d'aptitude et d'un permis de détention. Ils doivent soumettre leur chien à une évaluation comportementale réalisée par un vétérinaire habilité.

#### • En cas de constatation de défaut de permis de détention:

Le Maire met en demeure le propriétaire de régulariser sa situation dans un délai d'un mois. En absence de régularisation, le maire peut ordonner que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté, et peut faire procéder à son euthanasie, sans nouvelle mise en demeure, et sans délai.

#### • Dispositions relatives aux chiens mordeurs:

Toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée par son propriétaire, ou tout professionnel qui en a connaissance dans l'exercice de ses fonctions, à la mairie de la commune de résidence du propriétaire.

Le propriétaire est obligé de soumettre son chien, pendant la période de mise sous surveillance

sanitaire à une évaluation comportementale dont les résultats doivent être communiqués au maire. Le maire peut ensuite demander au propriétaire de suivre une formation, en vue de l'obtention d'une attestation d'aptitude.

#### • En cas de non - respect de ces obligations:

Le Maire peut ordonner que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté. En cas de danger grave et immédiat, et après avis d'un vétérinaire habilité, il peut faire procéder à son euthanasie.

### 2- Délais d'application de ces mesures

Depuis le 21 décembre 2008, les propriétaires de chiens de 1<sup>re</sup> catégorie doivent faire procéder à l'évaluation comportementale de leur chien, par un vétérinaire habilité.

Les propriétaires ou détenteurs de chiens de 2<sup>e</sup> catégorie doivent, avant le 21 décembre 2009, faire procéder à l'évaluation comportementale de leur chien, par un vétérinaire habilité.

Les propriétaires de chiens de 1<sup>re</sup> ou de 2<sup>e</sup> catégorie doivent obtenir le permis de détention au plus tard le 31 décembre 2009.

Les détails de ces mesures sont consultables auprès de la Police Municipale. ■

# Communauté de Communes

## Le Seignanx mise sur le Tourisme Durable



Lors de l'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme Communautaire, **Eric Guilloteau** Vice Président de la Communauté de Communes a évoqué avec les adhérents la politique touristique pour le mandat qui démarre.

Le Seignanx dispose d'atouts naturels qui correspondent aux attentes nouvelles des touristes pour qui la plage n'est plus le seul centre d'intérêt. Nous devons saisir cette opportunité pour nous orienter vers le Tourisme Durable, depuis les plages jusqu'au bord de l'Adour. Le tourisme, comme les autres activités économiques, doit être respectueux des hommes et de la nature. Il doit bénéficier aux touristes, certes, mais surtout aux habitants du Seignanx. Pour soutenir cette forme de développement touristique, la Communauté de Communes va initier grâce à l'Office plusieurs actions.

En matière d'hébergement, nous allons davantage utiliser les compétences du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement afin d'accompagner les professionnels du tourisme sur la voie de la gestion écologique de leur activité. Des entreprises sont prêtes à investir en ce sens.

Grâce aux visites de fermes et aux marchés des produits du terroir, nous savons désormais que l'Agro-Tourisme a toute sa place dans le Seignanx. Nous continuerons aussi à développer les sentiers qui donnent à découvrir nos espaces naturels en particulier les bords d'Adour. Comme c'est aujourd'hui le cas avec les pistes cyclables, les habitants du Seignanx seront les premiers bénéficiaires de ces nouveaux lieux.



En ce qui concerne les emplois touristiques nous allons demander au Comité de Bassin d'Emploi d'entamer une démarche proche de celle qui a réussie dans le bâtiment, afin de rapprocher les besoins des entreprises et les aspirations des salariés.

Lors du mandat précédent, la Communauté a créé l'Office de Tourisme. Depuis 7 ans, cet outil de développement a su créer des liens à l'intérieur de notre territoire. Nous avons désormais la volonté de donner un sens aux liens ainsi tissés entre la côte et l'intérieur du Seignanx. Une dimension « durable » pour que tout en préservant notre territoire, le tourisme participe comme les autres activités économiques au développement du Seignanx. Le Conseil Général des Landes partage cette volonté et va nous soutenir dans cette démarche. C'est pourquoi, ensemble, nous pouvons faire du Tourisme Durable un véritable atout pour notre Communauté de Communes. ■

## Des 11/13 ans percutants !



Vous avez peut-être entendu pendant les vacances de février un groupe insolite de jeunes percussionnistes sur la place Richard Feuillet et ses environs. Une petite troupe de musiciens s'est constituée dans le cadre d'ateliers Battucada proposés par le service jeunesse. Les couleurs brésiliennes et l'ambiance de fête sont les ingrédients nécessaires pour entrer dans le rythme de la samba. Au départ, les jeunes Ondrais ne connaissaient rien au « samba reggae ». Fabrice, animateur de cet atelier, leur a fait partager sa passion pour cette musique originaire de Salvador de Bahia au Nord du Brésil, avec l'appui de vidéos et d'extraits musicaux. La samba reggae est née à la fin des années 70. Elle est le fruit de rencontres musicales entre les racines africaines de Salvador,

l'influence du Reggae jamaïcain et des musiques populaires brésiliennes telles que l'Afoxé ou bien la Samba. C'est cette dernière que nous connaissons le mieux avec le carnaval de Rio.

Les participants à ce projet ont animé en musique le carnaval d'Ondres cette année. Mais le projet a connu une suite, puisque les ondras ont été invités à se joindre à la troupe Zumbi Rei pour jouer sur un autre carnaval proche de Langon en compagnie d'adultes, le samedi 4 avril. Quel plaisir de se produire et d'assurer le spectacle face à un public. Soyez attentifs, ils n'ont pas fini de faire parler d'eux. Ils y ont pris goût et ils ont le rythme dans la peau.

Les vacances d'Avril étaient bien riches pour les 11/13 ans du service jeunesse. Ils retiennent les bons moments sportifs du stage tennis avec le club ondras et l'initiation à la boxe française ; ils se remémorent le mini séjour du côté de Sainte-Engrace au cœur de la Soule ; enfin ils n'oublient pas les autres activités de loisirs qui ont participé à rendre leurs vacances dynamiques.

Avec le même élan et le même enthousiasme pour vivre des aventures nouvelles, les pré-ados imaginent déjà les vacances d'été vitaminées et pleines de découvertes. ■

## Les enfants du Centre de Loisirs au pays des rêves

Durant les vacances de pâques ; tout le centre de loisirs est parti pour le « pays des rêves ».

Les animateurs du centre ont ainsi proposé divers ateliers de création en vue de la préparation de la soirée du 5 juin (à partir de 17h00). Lors de cette soirée, dans les locaux du Centre de Loisirs, les enfants amèneront leurs parents dans le monde onirique qu'ils ont imaginé. Vous y découvrirez à bord du Nautilus différents espaces interactifs dans

lesquelles couleurs, matières et son se mêleront pour vous proposer un voyage inoubliable.

L'équipe d'animateurs prépare aussi l'été qui approche à grand pas. Activités sportives et culturelles, sorties mais aussi séjours seront aux rendez-vous pour proposer à vos enfants un temps de loisirs éducatifs tout au long des mois de juillet et d'août.

**Renseignements et inscriptions 05 59 45 25 97 ■**

## Les Naughty Brats, Paul Collins, What is it ?

Les premiers ? Un groupe de Jeunes ondras dont on entendra parler : Raphaël, Pierre-Louis et Matthieu. Non seulement ils sont musiciens mais aussi auteurs compositeurs. De la vraie graine d'artistes.



Paul Collins ? Une référence incontournable pour les amateurs de Rock-Pop. Cet artiste a accepté, malgré un agenda bien chargé (30 concerts en Espagne et d'autres aux Etats-Unis), de se produire à Ondres et a permis à nos jeunes ondras d'assurer la première partie de son spectacle. Ce moment de musique, d'échange entre générations était l'aboutissement d'un projet porté par un groupe de jeunes de la Maison des Jeunes. Cette soirée restera pour eux une grande première. ■

*Les jeunes de la MJ*

## Course ELA



La tempête ayant fait ses ravages, c'est sur la place publique que les jeunes de la Maison des Jeunes avaient convié tous les sportifs à se retrouver pour le 6ème Trophée Geoffrey.

Merci à tous ces sportifs qui ont participé aux 10 et 5 km mais aussi aux 2 et 1 km. Ils savent bien que ces courses sont avant tout des courses de la générosité et de l'espoir.

Merci aussi à toutes les associations qui se sont associées à cette journée (Anim'Ondres, ASO, COS,

FEPO, les Harley de la Côte Basque, la Pena Baiona) et à tous les commerçants partenaires.

Les différentes animations ont remporté 2300 € Ce n'est qu'une goutte d'eau pour combler le budget qui devrait être alloué à la recherche mais...promis, l'an prochain nous remettrons nos baskets

### 10 km

Féminine : **Muriel Danglade, Martine Millan**

Masculin : **Éric Boidron**

### 5 km

Féminine : **Barromes Christiane, Bourel Mireille**

Masculin : **Daryl Nordine**

### 2 km

Féminine : **Laura Danglade**

Masculin : **Maxime Frampier**

### 1 km :

**Tous vainqueurs ■**

## Sur le chemin de l'école

Suite à la semaine expérimentale du pédibus menée en octobre 2008, la municipalité a souhaité s'engager dans un programme d'aménagement global de la ville pour favoriser les modes de déplacements doux. Dans ce cadre des aménagements le long de la RD810 ont été prévus sur le budget communal dès cette année.

Les premiers travaux devraient permettre aux familles qui le souhaitent d'accompagner leurs enfants à l'école à pied en toute sécurité dès le mois de mai 2009 en empruntant un parcours piétonnier balisé. La municipalité associée aux parents d'élèves souhaite que ces aménagements favorisent entre autre la mise en place d'une première ligne de pédibus le long de la RD810.

Ce projet qui s'inscrit dans une démarche solidaire et citoyenne est l'occasion pour chacun d'entre nous de participer activement à **l'amélioration de la sécurité de nos enfants sur les chemins de l'école et à la protection de notre environnement.** ■



## Information de l'Association

### Los Pescadous

En remplacement de la Maison de la Presse, un dépôt de cartes de pêche vient d'ouvrir pour l'A.A.P.P.M.A. les Pescadous des Lacs le 23 mars 2009 au Restaurant, Bar, Tabac « LARRENDART »

**M. BLANC Christophe** vous y accueillera, Place du Marché à ONDRES

Autre dépositaire à Ondres : **Le Camping du Lac ■**

# Assemblée générale de l'**U.S LARRENDART**



Le 28 mars 09, l'US LARRENDART, lors de son assemblée générale a présenté l'excellent bilan sportif de l'année passée.

Outre les Seniors habitués aux phases finales des différents championnats, les équipes de jeunes se sont particulièrement bien tenues et ont participé à la moisson de médailles et de coupes remportées par le Club.

Club qui par ailleurs a été distingué comme « meilleur club Landais 2008 et meilleur club instruments jeunes » par la ligue des Landes le 8 février 09.

Un grand merci donc à tous les bénévoles qui gèrent, qui soutiennent, qui portent le club malgré les difficultés techniques liées au complexe Larrendart. ■

## Cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie



Le 19 mars 1962 voyait la fin de la guerre d'Algérie. La fin d'une guerre, la fin aussi d'une époque, celle du colonialisme.

Ce fut une guerre de souffrances, de larmes, de blessures et de morts, une guerre dont beaucoup ignoraient le sens, parce ce que ce fut aussi une guerre des mots, toujours péremptoires, parfois contradictoires.

Et puis, ce fut une guerre de passions pour une même terre. Aujourd'hui, la moitié environ de la population française n'était pas née en 1962.

Et pourtant on sent bien que les passions sont toujours là, prêtes à s'enflammer. Il ne m'appartient pas de juger l'histoire, encore moins lorsque cette histoire est faite d'amours déçus.

Il m'appartient avec vous tous de dire combien les peuples se doivent le respect; il m'appartient de dire combien nous avons de respect et de reconnaissance pour ceux qui ont sacrifié tant de mois, tant d'années à cette cause de l'État. Il m'appartient enfin de dire que nul jamais ne sort indemne d'une guerre.

Les années ont défilé; vos rangs pourtant commencent à s'éclaircir, dure loi du temps qui passe. Il reste à vous tous les Anciens Combattants d'Algérie, les souvenirs. Celui d'avoir servi, celui d'avoir sans hésiter répondu à l'appel. Et puis il y a tant d'amis perdus, tant d'années, les plus belles d'une vie passées loin des siens.

Pour toutes ces souffrances, toutes ces meurtrissures, la France vous est reconnaissante. ■

*Discours de Bernard CORRIHONS*

## Concours des **Maisons fleuries**



C'est dans la bonne humeur et autour du verre de l'amitié que se sont retrouvés les meilleurs jardiniers d'Ondres.

Les élus ont remis, tour à tour, leurs prix aux lauréats du concours des maisons fleuries 2008.

Lors de cette chaleureuse rencontre à Dous Manaydyes, les échanges de recettes, trucs et autres astuces pour embellir le jardin ont fusé et tous se sont donné rendez-vous en 2010 pour le prochain palmarès.

Pour mémoire les 1<sup>er</sup> Prix ex-æquo sont:

**LABANDIBAR Christiane et Jean-Jacques**

**LAFITTE Stéphane**

**LAFITTE Jacques** ■

# L'actualité du Foyer d'Éducation Populaire

## Cyclotourisme

Changement d'heure

Un joyeux peloton « Cyclo » sillonne les routes des Landes et du Pays Basque tous les dimanches et mercredis (départ 8h00).

Nous invitons tous les amoureux du vélo à venir nous rejoindre - quel que soit leur niveau - pour pratiquer leur sport favori dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Rendez-vous au Foyer.

Contact: **Robert Galey 05 59 45 35 97** ■

## Rollers

Changement de jour

Ça y est! Les beaux jours arrivent et l'envie d'en profiter aussi.

C'est pour cela que la section ROLLER vous invite à la rejoindre tous les lundis à partir de 19h. On se retrouve pour apprendre les bases du patinage, freinage, prendre les virages etc... tout ceci dans

une ambiance conviviale et bon enfant. Pour les plus « courageux » est organisée de temps en temps une ballade sur les pistes cyclables du B.A.B et le long de la côte landaise. La section est ouverte à tous, les débutants sont les bienvenus. Chacun évolue à son rythme, seul votre motivation et votre bonne humeur sont obligatoires. On vous attend avec impatience.

**Plus on est de fous plus on roule!!!**

## Seniors

Programme à venir

- Voyage en Espagne sur la Costa Brava jusqu'à Peniscola du 11 au 18 mai 2009 - 620 € TTC  
Quelques places sont encore disponibles.
- Il est proposé un voyage en ÉGYPTÉ en novembre 2009 croisière sur le NIL bateau 5\* avec

service de qualité. Les inscriptions et versements sont prévus pour Avril, Août; solde Octobre

- Des affichages sont assurés au Foyer Club Restaurant, veuillez les consulter.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à **C. LOCHIAN - Tél: 05 59 45 32 44**

## Groupe de Recherche en Histoire Locale

La section a jugé que l'exposition retraçant les cinquante ans d'activités du FOYER avait été trop éphémère (15 Jours en juin dernier) et a donc décidé:

- de la présenter à nouveau
- de l'agrémenter d'une projection d'un DVD (qui reste à faire!) comprenant d'autres photos mais surtout d'anciennes cassettes VHS et films super8 qu'on pourrait retrouver sur certaines activités (Nous devrions en avoir sur le modélisme, le volley,

des sorties à la neige, au pays basque, en Espagne, aux gorges de Kakuetta,...)

- de réaliser une nouvelle publication: une brochure sous la forme d'un recueil de souvenirs vécus durant toutes ces années, rappelant des événements, des anecdotes, des récits des poèmes...

**Pour tout cela nous sollicitons tous les anciens adhérents et amis du FOYER qui accepteront d'apporter leur contribution. ■**

*Le président*  
**Claude MUSSAT**

## PARIS PÉKIN à Vélo 2008



Vous aviez peut-être suivi leur aventure dans la presse, sur leur site internet ou dans le bulletin municipal. De Paris, ils ont rallié Pékin à vélo l'an passé à l'occasion des jeux olympiques.

Le 18 mars, Mireille et Henri BOUREL présentaient leur périple « Paris Pékin à vélo » et leur fameux tandem devant un public nombreux, à l'Espace Capranie.

À l'issue de la projection, et pour honorer les valeureux vélocipédistes, M. le Maire accompagné de Marie Thérèse Espeso et Marie Hélène Dibon, Adjointes, leur remettait la médaille de la ville, leur offrait un week-end « dans une cabane perchée en haut d'un arbre » pour prolonger un peu l'aventure et les sensations fortes. ■

# Culture

## Entre las aigas - Le gascon en partage

### Los instruments de musica

#### Amigas e Amics,

Uei que vam parlar deus instruments de musica tradicionaus. Com tots los país, la Gasconha qu'a los sons. Los mei ancians instruments dab vent qu'eran generaument hèits per los musicaires eths medishs e qu'èran donc simples. Lo mei coneishut es lo claron, qui èra tocat entà acompanhar las cantas de Nadau en la missa de miejanueit, per los pastors vestits de la prissa e portant lo sarron.

Que i avèva tanben la chalamina, la flaüta, e lo pifre. Mes lo qui es uei lo mei tocat es la boha, pr'amor que balha la possibilitat de sons mei prims.

Quan parlan de bohas, que pensan a Escòcia, Bretanha o Galícia mes paucs saben que la boha es un instrument tradicionau de las Lanais. Qu'èra coneishuda despuish lo sègle XIIIau mes qu'a començat a propaga's dens lo pòple au miei deu sègle XIXau entà estrambordar hèstas e bals.

La boha landesa qu'es un chic diferenta de las autas; las partidas que son :

- Lo sac : qu'es la reserva d'aire en pèth d'anhèth o de craba dab ua capacitat d'un detzenat de litres.
- Lo bohet : qu'es un canèth de husta on boha lo bohaire.
- Lo pilhet : qu'es format de dus tudèths, lo canèth melodic traucat de 5 o 6 traucs de jogar, e lo canèth d'acompanhar.

#### Lexic :

- claron : haubois
- prissa : pelisse (peau de mouton)
- sarron : sacoche, besace
- chalamina : chalumeau
- pifre : fifre
- flaüta : flûte

- estrambordar : animer
- bohet : tuyau de soufflage
- hust, husta : bois(deconstruction)
- pilhet : pièce percée des deux tudèths
- tudèth, canèth : petit tuyau

- brunidèr : piston de changement d'accord
- Lo Mont : Mont de Marsan
- sonsaina : vielle
- prim : délié
- aseroèr : érable

Adishatz e siatz hardits !

**ECLAT**



- Lo brunidèr : qu'es un tròç de husta mobil estacat per ua cadena e que serveish tà boçar lo canèth d'acompanhar entà cambiar l'acòrd.

Au Mont, au Conservatòri de Musica de las Landas, que i a un departement "Musicas e danças tradicionaus". Un detzenat d'escolans que perpetuan la tradicion deus bohaire.

Un CD, aperat « Cornemuses landaises » dab vint tròç de musica de bohas es estat produsit per la societat de musica Agorila. Que'u cau escotar, qu'es hòrt bròi. Un aute instrument, a còrdas aqueste, qu'es la sonsaina, vienuda deu Limosin dab los segaires de long.

Lo tamborin deu Bearn aperat tom-tom (lo ttun-ttun basco) qu'es ua caisha en hust d'aseroèr. Qu'a sheis còrdas. Lo musician que truca lo baish de las còrdas dab un petit barròt entà ritmar la musica.

L'acordeon qu'es mei recent. Qu'es estat introdusit dens las Lanais au començar du sègle XXau. ■

## La chorale des Esclatats

Comme la banda des Chaouche padère en 2008, la chorale Lous Esclatats fètera ses dix ans d'existence en 2009. A l'origine ce groupe avait été créé par Michel Darriet pour approcher la langue gasconne au moyen de chants traditionnels. Jusqu'au jour où un des chanteurs, ayant révélé son aptitude à diriger une formation accepta de prendre la relève... C'était Joël Streichenberger qui, en quelques temps transforma un groupe d'amateurs de langue gasconne en amateurs de chant choral.

La chorale était née, mais Joël l'Alsacien dut se soumettre à une règle draconienne : la chorale, baptisée dès lors « lous Esclatats » (Les Eclatés) par le président Miqueu Baris ne chanterait qu'en langue d'Oc. Elle fait appel à tous les talents : Alphonse Autran, compositeur et ancien chef d'orchestre harmonise la plupart des chants qui sont le plus souvent traduits en langue d'Oc par l'atelier de langue de l'amicale.

En dix ans la chorale a évolué : beaucoup de nouveaux sont arrivés, quelques anciens ont arrêté, mais le cap fixé reste le même, et cette originalité linguistique a été appréciée lors des nombreux concerts que les Esclatats ont pu donner dans la région.

Vous êtes tous les bienvenus aux répétitions du lundi soir à Capranie. ■



# Les rendez-vous de Capranie...

La commune d'Ondres avec différents partenaires a engagé un travail de réflexion sur le thème de la parentalité depuis plusieurs mois. Dans ce cadre, l'espace Capranie accueille deux spectacles à ne pas manquer.

**Le 7 mai 2009 à 20h30**  
**L'enfant du manège**

Présenté par la compagnie Hecho en casa d'après une œuvre d'Andrée Chedid. Spectacle tout public à partir de 6 ans  
À Paris, un petit garçon, Omar-Jo, aux prunelles d'Orient revendique la vie, l'imaginaire. Il rencontre Maxime le forain qui a laissé son manège à l'abandon. Cette rencontre va complètement bouleverser leurs vies.

**Le 12 juin 2009 à 20h30**

Présenté par la compagnie Breloque et Bricole (en résidence sur Ondres en mars 2009). Spectacle tout public à partir de 10 ans.  
C'est la fin de week-end pour Bélou, petite fille de 8 ans. Elle doit se préparer, rassembler ses affaires. Le week-end chez Papa est terminé et Maman va bientôt venir la chercher. Déménager, encore déménager, ce n'est pas toujours drôle d'avoir deux maisons. Si Bélou était une petite fée, elle se transformerait en une grande sorcière, elle préparerait une super potion magique qu'elle donnerait à son Papa, qui deviendrait tout petit, tout rétréci, tout riquiqui. Elle pourrait l'amener avec elle, et surtout lui parler quand elle le veut, comme elle le veut.

**Pour ces deux spectacles,**  
**Renseignements 0559452917 ■**



## Le FESTI'MAI 2009



**« Voulez-vous que je vous dise ? Il me tarde le mois de Mai ! »**

Installé dans la durée et dans la qualité, le Festimai va encore vous étonner. Par le talent des artistes et par la variété des spectacles. Par le prix des entrées et la générosité de l'accueil dans chaque village. Par l'engagement de la Communauté de Communes du Seignaux au service de la diffusion culturelle pour tous.

Venez retrouver Tété, Didier Porte, Yuri Buenaventura, les Acrostiches et beaucoup d'autres magnifiques artistes et partager, pendant un mois, dans le Seignaux, le meilleur d'un festival culturel populaire. Venez partager le 12<sup>e</sup> Festimai. ■

**Jean BAYLET**

*Vice-président en charge de l'Animation et de la Communication*

### Le mot de Didier Porte parrain du FestiMai 2009

*Qu'est ce que c'est que cette histoire de « culture pour tous » ?... Ca va pas la tête ?...*

*Et pourquoi pas une Rolex pour tous, tant que vous y êtes ! Si je viens au Festi'Mai, c'est pour gagner du pognon, point barre.*

*Y'a rien de meilleur, en ce moment où un maximum de gens en gagne de moins en moins. J'adore ! Et quand on m'a demandé d'en être le « parrain », c'est au sens « balkanyen » du terme que je l'ai entendu... Je me demande si j'ai bien fait... ça sent la bande d'ultra-gauchos-anarcho-autonomes-néo-ruraux à plein nez, ce festival...*

# Bibliothèque Municipale d'ONDRES

« Le temps de lire, comme le temps d'aimer, dilate le temps de vivre »

Daniel PENNAC

## Animations

### • Ateliers philo

La plupart des enfants ont un jour ou l'autre à affronter le décès d'un proche ou d'un animal. Ils sont donc très tôt confrontés à l'idée de la mort, source d'angoisse. Les parents sont, bien sûr, les mieux placés pour assister leur enfant au cours de cette période difficile. Toutefois, ils sont souvent eux-mêmes accaparés par leur propre douleur et leur propre vécu et ils n'ont pas toujours autant de disponibilité qu'ils le souhaiteraient.

Après une première expérience très réussie, l'an dernier, la bibliothèque a décidé de réitérer cette expérience et d'aborder ce thème délicat, difficile et encore « tabou » : l'idée de la mort - qui nous renvoie à nos propres angoisses et souffrances. Elle organise donc, en Avril, avec une classe de CM1, des ateliers philo, avec l'association Philo Land.

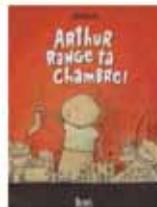
### • Rencontre avec un illustrateur de jeunesse

L'exposition d'illustrations originales des éditions jeunesse du Sorbier, à destination du jeune public, qui s'est déroulée du 30 mars au 5 avril 2009, sera suivie le 12 Juin par une rencontre des classes de CE1 avec un illustrateur pour la jeunesse : Barroux

### • Interventions à la Maison de la Petite Enfance

Comme il n'y a pas d'âge pour être lecteur, toutes les semaines, les enfants de la Maison de la Petite Enfance ont la possibilité de « côtoyer » les livres, soit à la bibliothèque, soit à la Maison de la Petite Enfance. Depuis peu, ils empruntent un livre, comme les grands, pour le lire (ou le faire lire) chez eux.

Les jeunes lecteurs d'une classe de CP leur feront la lecture au cours d'une séance organisée à la bibliothèque. ■



## NOUVEAUTÉS PRINTEMPS 2009

### ROMANS

La trahison de Thomas Spence

**P. BESSON**

Des vents contraires

**O. ADAPM**

Le septième voile

**J.M DE PRADA**

N'oublie pas d'être heureuse

**C. ORBAN**

Seul dans le noir

**P. AUSTER**

En bas, les nuages

**M. DUGAIN**

Amours interdites

**L. ARNAUD**

Prenez l'avion

**D. LACHAUD**

La lampe d'Aladino

**L. SEPULDEVA**

Une femme sans qualités

**V. MOUZAT**

Piège nuptial

**D. KENNEDY**

Le week end

**B. SCHLINK**

Impardonnables

**P. DJIAN**

La pluie, avant qu'elle tombe

**J. COE**

Un mensonge sur mon père

**J. BURSIDE**

No et moi

**D. DE VIGAN**

### POLICIERS

Un été ardent

**A. CAMILLERI**

Le cerveau de Kennedy

**H. MANKELL**

### DOCUMENTAIRES

Ecrire sa biographie

**N. BAUDRY**

Le petit nécessaire du rugby

**J. PONS**

Bayonne, il y a 100 ans

**C. BELSER**

Ocean's song

**O. DE KERSAUZON**

J'étais un enfant soldat

**S. MEHARI**

Les nouveaux ados, comment vivre avec ?

**M. RUFO**

### BANDES DESSINEES

La vie de ma mère Face A

**J.C CHAUZY & JONQUET**

La vie de ma mère Face B

**J.C. CHAUZY & JONQUET**

Le rôle du flibustier

**C. ARLESTON**

Urbanica

**ANDREAE**

Antartica

**ANDREAE**

### BIOGRAPHIES

Quand nous étions innocents

**M. HINTERMAN**

# Agenda

## Samedi 2 mai

### LES MAÏADES

Salle Capranie Organisé par l'Association ÉCLAT

## Jeudi 7 mai à 20h30

### L'ENFANT DU MANEGE

Salle Capranie

## Vendredi 5 juin

### Fête du Centre De Loisirs

Les enfants et animateurs du Centre de Loisirs vous donnent rendez-vous à 17h30 au Centre de Loisirs (face à l'école Maternelle)

## Vendredi 12 juin à 20h30

### BELOU

Salle Capranie

## Samedi 20 juin

### FÊTE DES ÉCOLES

Organisé par les enseignants par L'Association FCPE des Parents d'élèves d'Ondres.

Nos enfants nous donnent rendez-vous à :

**15h00 Larrendart:** Spectacle de l'école maternelle

**16h30 Capranie:** Spectacle de l'école élémentaire

Les spectacles seront suivis de la FÊTE SCOLAIRE avec stands de jeux, boisson tapas...

## Dimanche 21 juin

### FÊTE DE LA MUSIQUE

Espace Capranie organisée par la commune d'Ondres et Eclat.

Appel aux musiciens...

Comme chaque année la fête de la musique du 21 juin est l'occasion pour tous les artistes en herbe de venir faire partager leur passion au public. Pour cette année la commune propose d'installer un podium et une sonorisation sur la place du marché le dimanche **21 juin au matin**. Cette scène sera ouverte à tous les musiciens qui le souhaitent. Si vous désirez vous produire ce jour, vous pouvez dès aujourd'hui vous faire connaître en prenant contact avec la mairie au **0559452917**.

La fête se poursuivra dans l'après midi et la soirée à l'espace Capranie avec l'association ÉCLAT.

## Du vendredi 26 au lundi 29 juin

### FÊTES LOCALES ONDRES

Organisé par Anim'Ondres en partenariat avec la commune.

Le programme des fêtes est en cours de préparation, l'équipe d'Anim'Ondres viendra vous le proposer dans le courant du mois de mai. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

À Noter :

**Vendredi 26 juin soirée:** Soirée Sono, Repas tapas

**Samedi 27 juin soirée:** Concert avec le groupe Malice

**Dimanche 28 juin après midi:** Initiation à la salsa avec Kiko, Association « A Lo Cubano ».

## Tous au FESTI'MAI

### Samedi 2 Mai

Salle MOSAÏQUE à Saint André

**Les Acrostiches** - « À Contretemps »

### Samedi 9 Mai

Salle Polyvalente à Biarrotte

**QUALITE STREET** - « Les champions du bien »

### Vendredi 15 Mai

Salle Polyvalente Bourg DE Biaudos

**Barber Shop Quartet**

### Samedi 16 Mai

TARNOS

**Yuri Buenaventura**

### Vendredi 22 Mai

Salle Camiade Saint Martin

De Seignanx

**Cabaret Compagnie Les Chiche Capon**

### Samedi 23 Mai

Salle capranie ONDRES

**TÉTÉ**

### Vendredi 29 Mai

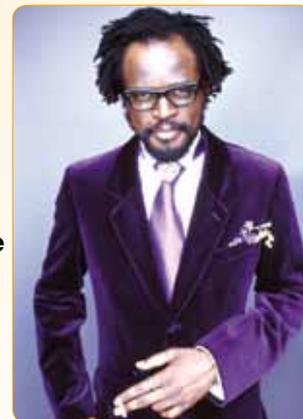
Chapiteau Bourg de Saint-Barthélemy

**Les Fils du Poissonnier**

### Samedi 30 Mai

Mur à Gauche Saint Laurent De Gosse

**Didier Porte**



## Invitation au repas des anciens

### Samedi 27 juin à 12h30 Salle Capranie

Cette invitation s'adresse à toutes les personnes de plus de 65 ans et demeurant à Ondres. Cette année encore, ce repas fera partie intégrante des fêtes du village. Si vous désirez participer à ce moment de convivialité, **nous vous demandons de renvoyer le coupon ci-joint à la mairie d'Ondres avant le 15 juin**. Si vous avez des problèmes de déplacement, faites-le nous savoir, nous pourrons venir vous chercher.

M./M<sup>me</sup> : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes participant au repas : \_\_\_\_\_

Faut-il venir vous chercher ? Oui Non

# Infos

## École Maternelle - Rentrée 2009

Nous vous rappelons que les inscriptions des élèves pour la rentrée scolaire 2009 ont actuellement lieu à l'École Maternelle le vendredi matin de 9h00 à 11h30.

**Merci de vous munir des documents suivants :**

- Le livret de famille.
- Le carnet de santé de l'enfant.
- Un certificat médical attestant que l'enfant peut fréquenter le milieu scolaire.
- Une attestation délivrée par la Mairie, première démarche

à effectuer avant d'aller faire l'inscription à l'école : vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

**IMPORTANT :** Il n'y aura pas d'inscriptions en cours d'année. Seuls pourront être alors acceptés les enfants dont les parents justifieront d'une installation dans la commune postérieure aux dates indiquées ci-dessus. Les enfants nés en 2007 seront admis à fréquenter l'école dans la mesure des places disponibles. ■

## Services péri-scolaires - Rentrée 2009

Veillez noter que se tiendra, à l'extension de l'école maternelle, du lundi 8 juin 2009 jusqu'au vendredi 12 juin 2009 de 8 h à 12 h et de 14 h à 18h30, une permanence afin de réceptionner les dossiers d'inscriptions, aux différents services municipaux, de vos enfants.

Ces dossiers devront être retournés, au Bureau des Affaires Scolaires, si vous ne les avez pas déposés à la

permanence, au plus tard le 30 juin 2009.

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance de remplir le plus précisément possible les différents documents. Ces renseignements nous permettront de bien orienter votre enfant tout au long de l'année, dans les différents services auprès desquels il sera inscrit. ■

## Le bureau de poste a déménagé

En décembre, les postiers d'Ondres ont traversé la nationale pour s'installer dans de nouveaux locaux à côté de l'Office de Tourisme. Dans les semaines à venir, des boîtes aux lettres seront installées à proximité du nouveau

bureau de poste. En attendant, vous pouvez poster votre courrier à l'intérieur du nouveau bureau ou dans les boîtes aux lettres situées sur la façade des anciens locaux. ■

## Les élections européennes auront lieu le dimanche 7 juin 2009

À cette occasion, chacun des 7 grands secteurs de France va envoyer ses représentants siéger au Parlement Européen de Strasbourg. Ondres appartient au secteur « Grand Sud-Ouest » qui va élire 10 des 72 eurodéputés auxquels la

France peut prétendre. Ce « Grand Sud-Ouest » regroupe plus de 5,7 millions d'électeurs au sein des régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. ■

## Nouveau Site de l'Office de Tourisme Communautaire du Seignanx

Après de longs mois de travail pour l'amélioration de son site internet, la nouvelle version est disponible à l'adresse : [www.seignanx-tourisme.com](http://www.seignanx-tourisme.com) L'équipe de l'Office de Tourisme vous invite à le consulter pour vous rendre compte des nouvelles fonctionnalités (géolocalisation, photos, vidéos, disponibilités...) ■



## Distribution des sacs poubelles

Une distribution complémentaire de sacs poubelles et des produits de dératisation se déroulera aux ateliers municipaux, impasse Lagrange le **lundi 11 mai : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.**

Les nouveaux administrés résidant sur la commune devront présenter un justificatif de domicile. ■

# Ondres

## d'hier à aujourd'hui

### Les inondations, un phénomène ancien à Ondres

*Outre la tempête, ONDRES vient de connaître un hiver pluvieux qui a rappelé aux plus anciens les endroits sensibles à ces situations particulières. Il a appris aux nouveaux que l'Adour passait autrefois à Ondres. Son ancien lit a laissé des points bas tels que le lac Noir côté Tarnos et le marais des Claques côté Labenne. Ces lieux témoignent des pluviométries importantes en restant inondés sur plusieurs hectares, durant une partie de l'hiver et du printemps. Ces eaux stagnantes apparaissent par endroits sur les bords de la route de la plage.*

Ce phénomène s'est produit en 2001, en 1992, et surtout en 1961 année de tous les records, avec l'impossibilité d'aller à la plage. La route a été recouverte jusqu'à 50 cm d'eau sur les points bas entre Dous Manaydyes et le Camp des Pins de Février à Mai. Heureusement que ce secteur n'était pas urbanisé comme à présent, car avec le niveau de la nappe phréatique, les sanitaires n'auraient pas fonctionné. Cette situation s'était produite suite à de fortes pluies durant l'été 1960 principalement au mois d'Août, puis en Novembre Décembre et Janvier pour atteindre le niveau maximum début février.



Autre point témoin de ces intempéries, Le Lac de Laguibe.

Situé côté Est de la RN 10, il est alimenté par des sources situées coté Sud et surtout d'un bassin versant d'une soixantaine d'hectares qui donne un niveau d'eau variant entre 7 et 10,5 mètres suivant l'importance de la pluviométrie. Contrairement aux autres lacs ou étangs il n'a pas d'exutoire ni de liaison avec les autres, ce qui explique cette grande variation de niveau.

Comme pour la Route de la plage, les années exceptionnelles sont 2001 et 1992 avec un record en 1961 jamais connu de mémoire d'hommes. Il y a eu 40 cm dans la maison Saint Julien qui a nécessité l'évacuation de ses habitants durant 3 mois. Les autres maisons de ce secteur ne furent pas inondées, mais leur accès dut se faire en barque. Le chemin de Minjoye resta sous l'eau pendant plusieurs semaines.



Le lac n'ayant pas d'exutoire et étant cerné par des sols argileux, le niveau d'eau ne peut baisser que grâce à l'évaporation et aux infiltrations sur son seul côté nord qui est sablonneux. Il faut un mois sans pluie pour constater une baisse de 5 mm par jour, et la hausse des températures pour atteindre environ 1 à 2 cm par jour.

On peut penser aussi que l'important volume de végétation dans le lac contribue à faire monter le niveau d'eau.

Avec des précipitations exceptionnelles, les canaux et autres goulots d'évacuation peuvent s'avérer insuffisants pour contenir ces excédents. Cette explication fût la cause des débordements qu'a connu, en mai dernier, le Cornecul, chemin de Labas et au rond point de la vierge.

Le record s'est produit le 18 juin 1988 avec 220 mm de pluie en 10 heures causant le débordement important des lacs de Garros et Turc, et bien sûr, le canal de l'Anguillère, si bien que le tout nouveau lotissement « Lous Cases dou Lac » avait subi les « caresses » de cette marée exceptionnelle.

Le niveau d'eau atteignait le sommet de la voûte du pont Bet-Peuch. Il est bon de préciser qu'une partie importante de Saint Martin et de Tarnos fait partie de ce bassin versant. Ces crues, heureusement exceptionnelles, ont besoin de 24 à 72 heures pour se résorber, car l'Anguillère rencontre sur sa route le Boudigau qui lui aussi est haut, et que l'ensemble butte sur la marée à Capbreton.

Charles CARTY

